

2023

RAPPORT – D'ACTIVITÉ



55

L'accès à une « Qualité de vie » optimale dans ses dimensions de bien-être physique, psychique et social doit être l'objectif principal, pour la personne polyhandicapée, sa famille et les professionnels qui l'entourent.

Pour répondre à cet objectif et améliorer l'accès à une qualité de vie satisfaisante il faut adapter l'accompagnement à la situation, aux besoins et aux attentes des uns et des autres.



Dr Anne-Marie Boutin,
Médecin Pédiatre 1975
Directrice Médicale chez Cesap de 1993 à 2005
Vice-présidente de Cesap
Présidente du CERE

SOMMAIRE

- 4 ÉDITORIAL
- 6 PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION
- 9 PRÉSENTATION DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES
- 20 ACCOMPAGNER
- 28 FORMER
- 38 INNOVER
- 48 GOUVERNANCE ET ORGANISATION



EDITORIAL



Grâce à la mobilisation de tous, Cesap a continué en 2023 à se développer, à améliorer la qualité de ses accompagnements au service des personnes handicapées, tout en restant attentif à sa cohésion interne et au management des équipes.

Le travail s'est poursuivi dans le déploiement de la démarche qualité, autour de la méthode d'auto-évaluation, de la révision des procédures et du développement d'un chantier sur la communication alternative améliorée. L'an dernier, Cesap a réaffirmé le cadre dans lequel nous voulons travailler et qui correspond profondément à nos valeurs : la lutte contre les maltraitances et la bientraitance, pilier au cœur de nos orientations associatives.

Notre association a continué de se professionnaliser dans ses systèmes d'information, ses outils de contrôle de gestion et l'accès toujours favorisé à une formation continue de très grande qualité.

De nombreux projets immobiliers sont toujours à l'œuvre, d'aménagement ou de rénovation, et seront encore plus importants à l'avenir, nonobstant la complexité juridique, technique et financière des projets, car ce sont des gages de réussite dans la réponse à des appels à manifestation d'intérêt.

Nous devons en effet nous attacher à répondre et à nous adapter aux besoins des personnes accompagnées, qui sont loin d'être aujourd'hui tous couverts.

Nos partenaires nous respectent et nous attendent sur la réponse à ces besoins. Nous avons montré notre capacité à travailler avec tous : les délégations départementales des ARS et les conseils départementaux bien sûr, mais aussi les communes, et autres acteurs du secteur sanitaire, social et médico-social, afin que Cesap participe à la réponse territoriale locale.

Pour ce faire, nous sommes toujours face à des défis RH qui ne font que croître dans le secteur médico social, tandis que nous avons encore du chemin à faire pour aboutir à la conclusion d'un accord en matière de convention collective unifiée étendue et attractive.

Enfin, nous avons donné de nouvelles couleurs à la communication associative et adopté de nouveaux outils pour diffuser informations et bonnes pratiques. La communication institutionnelle m'apparaît en effet comme une priorité, afin de relever tous ces défis. De ce point de vue, l'anniversaire des 60 ans de Cesap en 2025, sera une occasion formidable, pour nous faire connaître et pour mettre en valeur nos réussites et nos ambitions.

Je retiens quelques moments forts de cette année 2023: la finalisation des projets du pôle Indre et Loire, la réinstallation du Siège dans le bâtiment entièrement rénové de la rue de la Glacière et la poursuite des projets de regroupement du pôle Grand Paris Nord.

A la lecture de ce rapport, l'essentiel restera peut-être invisible pour nos yeux. Il est difficile de rendre compte de tous les défis que l'ensemble des professionnels et des bénévoles relèvent chaque jour, pour que cette association remplisse sa mission. Je tiens à remercier très sincèrement et chaleureusement l'ensemble des équipes et des bénévoles pour leur engagement et leur action au service des publics accompagnés et de leurs familles.

Florence Lianos, Présidente de Cesap

Sylvie Gay-Bellile, Directrice Générale

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

ÉTABLISSEMENTS ET DISPOSITIFS

PÔLES	VILLES	DEPT.	ÉTABLIS- SEMENTS	CAFS	CAMPS	PDAP	SES- SAD	EME, IME	AP, , IME, JES, IME	М	AS	DAS- MO	PCPE	ERHR	PCC
CESAP OUEST EN SEINE	Fréneuse	78	Les Heures Claires	<u>ڊي</u>											
	Versailles	78	Graine d'Étoiles				<u>ڊي</u>								
	Boulogne	92	Camsp Boulogne	<u>ڇٿ</u> ي	<u> </u>	<u>ڇپ</u>									<u>۽ ۽</u>
	Châtillon- Montrouge	92	Camsp Châtillon		£1.2										
	Châtenay- Malabry	92	Camsp Les Loupiaux		<u> </u>										
	Nanterre	92	Les Cerisiers				<u>ڊي</u>						M i		
	Rueil- Malmaison	92	Les Cerisiers												
GRAND PARIS NORD	Paris	75	La Colline				<u>ڇي</u>								
	Pavillon- Sous-Bois	93	Le Cap vert				<u>ڇي</u>								
	Deuil-La-Barre	95	Les Feuillantines				<u>ڇ</u> يءِ					ŤŤ			
GRAND PARIS SUD	Bures- Sur-Yvette	91	L'Ormaille				<u>چ</u> يو					ŤŤ	M in		
	Évry	91	Les Petits Explorateurs				<u>ڇ</u> يي								
	Saint-Maurice	94	Le Carrousel	<u> </u>			<u> </u>								
	Thiais	94	La Cornille							ŤŤ	ŤŤ				
	Thiais	94	Le Poujal												
	Thiais	94	Dispositif Espace Ressources												
INDRE-ET- LOIRE	Reugny	37	Château de Launay				<u>ڇ</u> يي			ŤŤ	ŤŤ				
OISE	Clermont	60	La Claire Montagne					Ši?z		ŤŤ	ii				
	Clermont	60	Les Colibris				<u>ځ</u> يځ								
	Clermont	60	Les Sables						Š.º2						
	Clermont	60	DASMO 60									ŤŤ			
	Noyon	60	Le Moulin de Saint-Blaise						Š.P.						
	Gouvieux	60	Saint- Roman							ŤŤ	ŤŤ				
SEINE-ET- MARNE	Meaux	77	La Loupière				<u>ڊي</u>								
	Champs- sur-Marne	77	La Clé des Champs							ŤŤ	ŤŤ				
ÉQUIPE RELAIS HANDICAPS RARES	Châtillon	92													















HISTORIQUE CESAP

_1960-1970

CONSTRUCTION

1965 : Création de Cesap pour répondre à la situation de détresse des familles ayant un enfant alors dénommé "arriéré profond". Cette prise en charge effectuée d'abord à l'hôpital, s'enrichit peu à peu par des services d'aide à domicile, des placements familiaux spécialisés, de l'ouverture d'internats, et de la création d'un service de formation des personnels. Le terme de polyhandicap, apparu en 1969, (voir encadré page...) favorise la structuration de l'action d'équipes pluridisciplinaires associant soins et accompagnement médico-social au bénéfice d'enfants, puis d'adultes, atteints d'un handicap mental sévère associé à des difficultés motrices.

Depuis 2020

MODERNISATION ET RAYONNEMENT

Entrée de Cesap au CNCPH, Conseil national consultatif des personnes handicapées, associant des personnes handicapées ou leurs représentants à l'élaboration et la mise en œuvre de la politique du handicap (2020).

Participation aux Communautés 360 initiées dans le contexte de la pandémie Covid 19 pour apporter une réponse de proximité à toutes les personnes en situation de handicap ainsi qu'à leurs familles (2020).

___1980-1990

DIVERSIFICATION, MONTÉE **EN PUISSANCE DES DISPOSITIFS** D'ACCOMPAGNEMENT

Développement des MAS, Maison d'accueil spécialisée (la première est ouverte en 1980). Les services d'aide à domicile se structurent au sein de SESSAD (Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile). Ouverture d'externats pour les enfants. Premier CAMSP, Centre d'action médico-sociale précoce (1998).

2000-2021

CONSOLIDATION ET INNOVATION

Développement de la recheche sur le polyhandicap : Cesap crée le CÉRÉ, Conseil des études, recherches et évalutaion (2003). Expérimentation de la télémédecine (2014). Ouverture sur les handicaps rares (création d'Équipe Relais Handicaps Rares Île-de-France, 2014) et l'autisme (avec la Plateforme diagnostic autisme de proximité, 2017). DASMO, Premier PCPE, Pôle de compétences et de prestations externalisées (2018).

Ouverture de nouvelles MAS, en Indre-et-Loire et dans le Val-de- Marne, deuxième PCPE, EMAS, Équipe mobile d'appui médico-social à la scolarisation des enfants en situation de handicap (Oise). Première Unité d'enseignement externalisée pour enfants polyhandicapés.

Organisation et modernisation de CESAP, notamment avec la création de 6 pôles territoriaux et la montée en puissance de la numérisation des services.

Adoption d'une nouvelle identité visuelle et d'une nouvelle signature, « Accompagner, former, innover » pour accroître la visibilité de Cesap et mieux affirmer ses missions et ses engagements (2023).



RETROSPECTIVE 2023



Janvier 2023

Groupe de travail pour l'harmonisation du comptage et du recueil des activités en SESSAD.



Février 2023

Création du modèle Cesap du projet personnalisé (PP) dans IMAGO.



Mars 2023

Signature de la convention de déploiement des services socles « ESMS numérique ».

Démarrage du projet d'extension immobilier de la CORNILLE pour la PUR TSA (94).



Avril 2023

Déménagement du siège dans l'immeuble Gosset, porte de Clignancourt.



Mai 2023

Lancement de Zeendoc au siège et à Cesap formation pour la dématérialisation des factures.

Démarrage des travaux de rénovation du siège à Glacière.



Juin 2023

Contribution de Cesap au états généraux de la lutte contre les maltraitances. Emménagement du CAMSP – PCO – PDAD dans leurs nouveaux locaux de Boulogne.



Juillet 2023

Lancement de la nouvelle identité visuelle de Cesap



Aout 2023

Voyage en Corse avec le SESSAD des Feuillantines, les familles et l'association l'envol et en partenariat avec la région lle-de-France.



Septembre 2023

Deuxième journée « ma santé au travail » sur le pôle Grand-Paris-Sud en lien avec la QVCT.



Octobre 2023

Lancement du site internet AidForPoly piloté en partenariat par Cesap Formation et la Croix-Rouge.



Novembre 2023

Présentation du film créé avec AAAprods sur le pôle Seine-et-Marne.



Décembre 2023

Accélération du déploiement de la CAA avec l'arrivée de la chargée de mission.

PRÉSENTATION — DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES



1946 personnes accompagnées en 2023

PROFIL DES PERSONNES ACCOMPAGNÉE

Cesap gère de nombreux et divers établissements qui accompagnent 1946 personnes (effectif au 31/12/2023) à tous les âges de la vie, atteintes de troubles du neuro-développement (sans compter les situations pour lesquelles l'ERHR a été sollicitée).

Les personnes en situation de polyhandicap (selon la définition du GPF) occupent une place historique et majoritaire au sein de Cesap. En effet, elles représentent

67% des usagers au sein des SESSAD, 72% dans les EEAP et 83% au sein des MAS.

De façon parallèle, Cesap diversifie depuis plusieurs années, les offres d'accompagnement en se tournant vers de nouveaux dispositifs tels que PCPE, PCO, PDAP, EMA... qui accompagnent des enfants porteurs de trouble du neuro-développement (TND), ou des adolescents et jeunes adultes porteurs de TSA avec des troubles associées, qui rendent leur intégration en collectivité difficile.

L'ERHR est quant à elle sollicitée pour des situations complexes liées aux handicaps rares.

Les personnes accompagnées sont ainsi accueillies au sein de dispositifs très variés que l'on peut classer en fonction de leur âge.



SELON LEUR AGE

SECTEUR ENFANT-ADOLESCENT (AGRÉMENT 0-20 ANS)

- Le CAMSP (réparti sur 3 sites : Chatillon, Boulogne et Chatenay-Malabry) accompagne 573 enfants (pour un agrément de 265) dont 63% en suivi thérapeutique, 15% en bilan pluridisciplinaire et 19% en surveillance. Ils ont moins de 2 ans, dans un peu moins de la moitié des situations à leur accueil (47%). Au 31 décembre 2024, 64% ont entre 3 et 6 ans et 16% plus de 6 ans.
- La Plateforme de Diagnostic Autisme de Proximité PDAP a reçu 63 enfants atteints ou suspects de TND, 53 en premier rendez-vous, et 10 pour une réévaluation. La grande majorité leur est adressée au moment de leur entrée à l'école maternelle soit entre 3 et 4 ans.
- La plateforme de coordination et d'orientation PCO destinée aux enfants de 0-7 ans, a ouvert en novembre 2023 et **56** dossiers ont été validés. Ces enfants ont entre 10 mois et 7 ans (âge moyen d'adressage 3 ans 7 mois)
- Les 2 CAFS (des Heures claires et du Carrousel) accompagnent 38 enfants porteurs de TND dont 2 seulement sont en situation de polyhandicap. Ils ont en moyenne 10 ans (de 3 à 19 ans).
- Le jardin d'enfants spécialisé « le Carrousel » accueille 12 enfants, entre 3 et 10 ans, dont 7 porteurs d'un polyhandicap.
- Les 10 SESSAD accompagnent 350 enfants et adolescents/jeunes adultes dont les âges s'étalent entre 1 et 21 ans et en moyenne de 7 ans. (Chiffre stable)
- Les 11 EEAP accueillent 473 enfants, adolescents et adultes jeunes que ce soit en accueil de jour ou en internat (sans compter les accueils temporaires), âgés en moyenne de 13 ans (versus 15 ans en 2022) avec un écart très marqué entre les plus jeunes (3 ans) et la doyenne de 29 ans (39 ans en 2022) en attente d'une orientation en MAS.

AU MOMENT DE LA TRANSITION

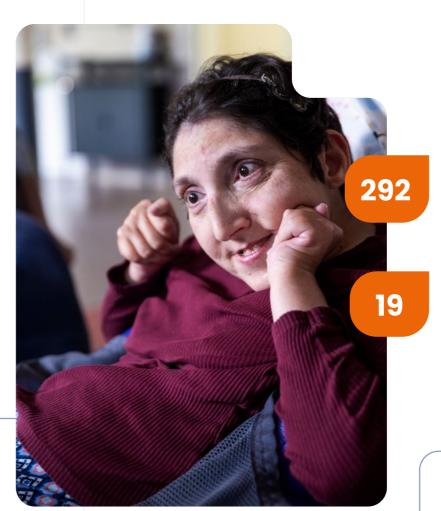
Les PCPE Pôles de Compétence et de Prestation Externalisée

(91 et 92) destinées à accompagner toutes les personnes quel que soit leur âge, en situation ou en risque de rupture de parcours, ont accompagné 70 jeunes, pour la plupart porteurs d'un TSA sévère entrainant des difficultés d'intégration en ESMS; ils ont entre 7-25 ans (13 ans en moyenne)



L'ERHR a été sollicitée en 2023 pour des situations de jeunes avec handicaps rares, en risque ou en situation de rupture de parcours liés aux composantes comportementales fréquemment observées dans leur pathologie (syndrome de Prader-Willi dans 21% des cas et les épilepsies pharmaco résistantes non stabilisées dans 20%).

Ces situations complexes surviennent surtout au moment de la transition entre le secteur enfant / adulte. Ainsi dans 42% des cas les jeunes ont entre 15 et 25 ans.



SECTEUR ADULTE

(278 en 2023) **adultes sont accueillis dans les 5 MAS de Cesap** en accueil de jour ou en hébergement. Ils ont entre 20 et 74 ans (moyenne de 38 ans).

adultes sont accompagnés à domicile :

17 par le DASMO de l'Oise (8 en 2023) et 2 par l'équipe mobile adulte EMA de la Cornille qui vient d'ouvrir.



PROBLÈMES MEDICAUX

Le « dysfonctionnement cérébral précoce » des personnes en situation de polyhandicap est responsable de perturbations à expressions multiples et souvent évolutives conduisant à des états de grande vulnérabilité.

Les problématiques médicales sont dominées par :

UNE NUTRITION ENTÉRALE par gastrostomie (ou par sonde nasogastrique) en raison de troubles sévères de la déglutition ou d'une dénutrition :

Dans 26% des cas, au sein des SESSAD avec une augmentation nette du nombre de gastrostomies (92 versus 78 en 2022 soit de 22% à 26 %) et un nombre de SNG stable (4%) Au JES « le Carrousel » 3 enfants sont porteurs d'une gastrostomie et 1 d'une SNG

Dans 21% des cas au sein des EEAP (chiffre stable) et 2% (1% en 2023) de sondes nasogastriques Chez 14%
des usagers
dans le
secteur adulte
(chiffre stable)
où aucune
SNG n'a été
mentionnée.

UNE ÉPILEPSIE NON STABILISÉE (crises convulsives pluri-mensuelles voir plusieurs quotidiennes) impactant le quotidien:

Dans 25%

des cas au sein des SESSAD (chiffre stable) Chez **42%**

des enfants (5 sur les 12) accueillis au JES « le Carrousel » Dans 18%

des cas en EEAP (24% en 2022) Chez 16%

des usagers dans le secteur adulte (19% en 2022) **DES TROUBLES ORTHOPÉDIQUES** d'origine neurologique qui apparaissent progressivement et qui s'aggravent à l'adolescence. Ils intéressent :



103

enfants dont 10 (3%) ayant été opérés au sein des SESSAD (chiffre stable)

264

enfants dont **23 (5%)** ont été opérés, au sein des EEAP (chiffres légèrement inférieurs à ceux de 2022 (296 soit 58% et 31 soit 6%)

123

adultes dont **4 (1%)** interventions chirurgicales. (Chiffres stables)

DES TROUBLES SÉVÈRES DU COMPORTEMENT (troubles autistiques, grande agitation psychomotrice, trouble psychotique cf. DSM V et CIM10) qui se majorent à l'adolescence et compliquent l'accompagnement :

Dans 21% des cas en SESSAD (23% en 2022)

Chez 10 enfants sur 12 au JES « le Carrousel » Dans 44% des cas en EEAP (en augmentation 37% en 2022) Dans 20% des cas en MAS. (35% en 2022)

DES COMPLICATIONS RESPIRATOIRES marquées principalement par un encombrement bronchique chronique nécessitant aspirations et séances de désobstruction régulières et qui concernent 18% des personnes en SESSAD, 17% en EEAP et 10% dans le secteur adulte des personnes accompagnées.

Un certain nombre d'entre eux bénéficient d'une VNI (Ventilation Non Invasive) : 14 en SESSAD, 12 en EEAP, 10 dans le secteur adulte.

Il faut cependant noter que seulement **5 usagers portent une trachéotomie** (3 en SESSAD, 1 en EEAP, 1 au DASMO)



DES DOULEURS, préoccupation quotidienne des équipes. Elles sont repérées et évaluées avec l'aide d'échelles adaptées et validées au handicap. On distingue les douleurs aigues dont celles liées aux soins et les douleurs chroniques qui nécessitent des traitements antalgiques au long cours (type morphiniques, antidépresseurs...) et qui intéressent :

enfants au sein des SESSAD (9%) 42
enfants/
adolescents
dans les EEAP
(9%)

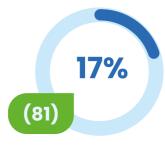
20 adultes (7%)

— UNE EXTRÊME VULNÉRABILITÉ

Ils sont considérés par les équipes médicales dans un état de santé précaire dans :



des enfants en SESSAD (taux stable)



en EEAP (en discrète baisse en 2022 19% 98)



des adultes en MAS (en augmentation avec 8% (21) en 2022)

Dans le cadre de la loi Claeys-Léonetti, un plus grand nombre de projets de limitation de soins ont été réalisés en 2023 : **56 versus 44 en 2022 (20 soit 6%** 13 en SESSAD, **19 soit 4%** 20 en EEAP et 11 **17 soit 6%** en MAS).

30 décès sont à déplorer en 2023 (contre 25 en 2021, et 19 en 2023) dont 1 au CAMSP 9 (10) en SESSAD, 11 (4) en EEAP, et 9 (5) en MAS.

Tout cela témoigne de l'importance d'un travail transdisciplinaire où chacun, à son niveau, à sa place et avec ses compétences, prend soin de la personne accompagnée.

La recherche du confort et de la meilleure qualité de vie possible est le sujet de préoccupation de tous ceux qui accompagnent une personne en situation de polyhandicap.

CHIFFRES RH, BILAN SOCIAL ET PRINCIPALES PROBLÉMATIQUES DE L'ANNÉE 2023



FIDÉLISATION



VS **1293** SALARIÉS EN 2022

presque **9 ans**d'ancienneté
professionnelle
(8.94) des
professionnels
chez Cesap

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL



86

stagiaires

AU 31/12/2023

INDEX ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

99/100



DIRECTION GÉNÉRALE

Hommes Femmes 60%



BUREAU

Hommes 63%

37%

SERVICES AUX COLLABORATEURS







Cette tendance favorable devra être confirmée sur les prochains exercices. Où notre développement sera particulièrement sensible, compte tenu du déploiement des activités issues

en Ile-de-France.

déploiement des activités issues de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI)

L'ancienneté moyenne des salariés de Cesap est de 9,5 ans en 2023, en léger recul par rapport à 2022. Les aides-soignants et les accompagnants éducatifs et sociaux, les deux principaux métiers de Cesap, présentent une ancienneté moyenne de plus de 10 ans au sein de l'association. Une partie des compétences déployées dans l'accompagnement étant expérientielle et issue de la connaissance fine des usagers, ce résultat doit favoriser la qualité de nos interventions.

Afin de couvrir nos besoins futurs en recrutement, nous avons depuis 2019, entamé une démarche massive en faveur de l'alternance (objectif 5% d'alternants au sein de nos effectifs), en privilégiant le recours à l'apprentissage (84 apprentis en 2023). Les jeunes apprentis ou en professionnalisation représentent une part importante de nos effectifs débutants.

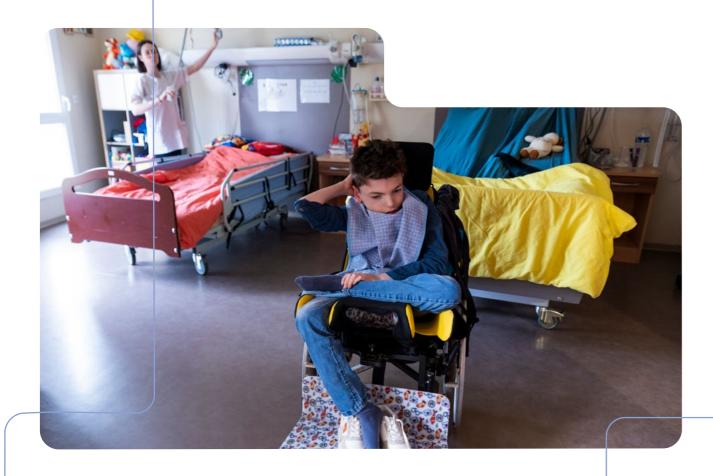
Cesap présente un score quasiment maximum en matière d'index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes en 2023 avec un taux de 99%, en amélioration constante. Au-delà, nos premiers critères de recrutement demeurent la compétence et l'engagement, avant toute autre considération.

Au rang des services offerts aux professionnels de Cesap, la formation occupe la place la plus importante. depuis 2023, il faut noter l'existence du Projet Voltaire qui permet à chacun de renforcer ses compétences en matière de maîtrise du français, que ce soit en orthographe, grammaire, rédaction de mail, maîtrise de la langue pour les non natifs, mais aussi la langue des signes! Bien communiquer est essentiel dans nos métiers!



ACCOMPAGNER FORMER INNOVER

ACCOMPAGNER



L'IMMOBILIER AU SERVICE D'UN PROJET GLOBAL ET POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ D'ACCUEIL

Pôle Indre-et-Loire

Cette année 2023 vient concrétiser les projets portés par le pôle Indre et Loire depuis quatre ans, lors de la renégociation du CPOM actuel. Si les nouveaux services ouverts et leur organisation restent à consolider, la constitution du dispositif d'accompagnement médico-éducatif (DAME), la création du Sessad et celle du Dispositif d'Accueil Renforcé (DAR) sont opérantes et apportent les réponses espérées.

Rien de cela n'aurait été possible sans un vaste plan de travaux, qui a mobilisé durablement et par étapes, toute l'équipe du Château de Launay, depuis près de 5 ans :

LA MAS LE SOLARIUM, après deux années d'installation dans son nouveau bâtiment, a réellement apporté de la qualité de vie pour tous. En 2023, LE SESSAD a intégré ses nouveaux locaux au Nord de Tours, dans un partenariat avec une autre association départementale, "les Elfes". Ces locaux situés au centre du département ont permis les premiers accompagnements de Cesap aux domiciles des familles en Indre et Loire.

POUR L'EEAP, les derniers déménagements ont eu lieu en fin d'année permettant d''accueillir davantage d'enfants au sein des unités d'externat. Les nouveaux espaces sont bien plus spacieux, lumineux, agréables et adaptés, tant pour les enfants accueillis que pour les professionnels. Ils permettent l'émergence de nouvelles propositions d'accueil, comme la restructuration des groupes d'enfants en fonction de l'âge, qui apporte clairement une meilleure réponse aux besoins.

Cette dynamique de restructuration a requis une modification significative des organisations et du projet d'établissement réécrit et validé en fin d'année.

FOCUS ACTUALITÉ

- Les travaux du pôle Indre-et-Loire de Cesap
- Le château de Launay s'est fait une beauté pour accueillir dans les meilleures conditions possibles les enfants du DAME.
- Le rez-de-chaussée du château abrite désormais trois salles de <u>psychomotricité</u> et <u>d'ergothérapie</u> flambant neuves pour des activités encore plus diversifiées.



DE NOUVEAUX SERVICES AUX FAMILLES : ACCUEILLIR ET ORIENTER PRÉCOCEMENT

Pôle Ouest-En-Seine

OUVERTURE DE LA PCO ET RÉINSTALLATION DE LA PDAP ET DU CAMSP DANS DE NOUVEAUX LOCAUX À BOULOGNE

La Plateforme de Coordination et d'Orientation est conçue pour soutenir le démarrage de soins, de façon gratuite pendant un an renouvelable, via un forfait d'intervention précoce (FIP) pour les enfants à risque de TND (Troubles du Neuro-Développement), entre 0 et 6 ans.

Cesap a eu la fierté de remporter l'appel à projet du 92, pour cette PCO, en adossant ce projet d'ouverture de plateforme à sa Plateforme de Diagnostic Autisme Précoce et à son CAMSP.

Il fallait trouver des locaux et l'idée a germé de regrouper les trois services sur un même site. Ce 24 mai, Cesap a inauguré des nouveaux locaux, au 32-36 rue de Bellevue, dans la continuité de la présence du CAMSP à Boulogne, depuis 2004.

Les enjeux de cette installation étaient d'accueillir dans de bonnes conditions, dans cet espace plus lumineux et plus fonctionnel, les familles et leurs jeunes enfants, en quête d'un début de réponse et d'accompagnement.

Il fallait aussi offrir un espace de travail plus vaste au CAMSP qui n'avait cessé de grandir, et dans ce regroupement de trois services, renforcer la synergie qui est déjà présente dans leurs missions communes : accueillir, offrir soutien, conseil et accompagnement aux familles.



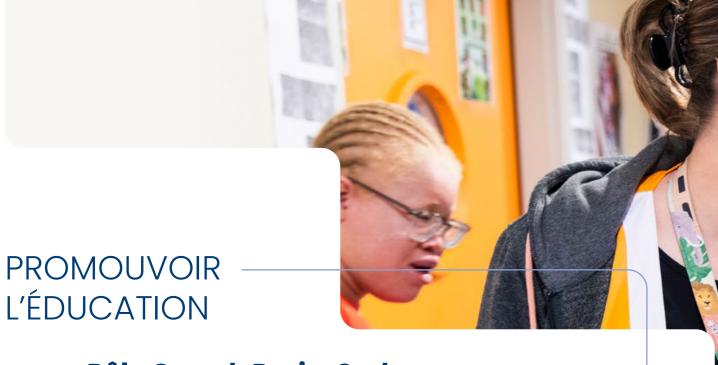




LA PCO DU 92 (PLATEFORME DE COORDINATION ET D'ORIENTATION) A OUVERT FIN 2023

Ses missions sont plus précisément de :

- Prévenir les troubles du neurodéveloppement chez les enfants nés dans un contexte à risques et de moins de 6 ans
- Repérer les signes d'alerte des TND
- Proposer un accompagnement global avec un diagnostic étiologique posé ou non, en lien avec les professionnels libéraux, les lieux de socialisation et de scolarisation présents dans son environnement.
- Confirmer ou infirmer les hypothèses de diagnostic de TSA par un parcours diagnostique incluant les consultations spécialisées nécessaires aux diagnostics différentiels et au diagnostic des troubles associés et les bilans pluridisciplinaires.
- Proposer un projet de prise en charge
- Orienter les diagnostics complexes
- Participer à la sensibilisation aux troubles du neuro-développement
- Organiser un parcours d'évaluations et de soins précoces, en collaboration avec des structures pluridisciplinaires et des professionnels de santé libéraux
- Soutenir le médecin référent de l'enfant et les professionnels libéraux situés dans ce parcours
- Assurer le financement des professionnels non conventionnés avec l'Assurance Maladie (psychologues, psychomotriciens, ergothérapeutes) par le Forfait d'Intervention Précoce (FIP).



Pôle Grand-Paris-Sud

LA 1^{ère} UNITÉ D'ENSEIGNEMENT EXTERNALISÉE POLYHANDICAP COLLÈGE DE FRANCE À BURES SUR YVETTE

L'UEEP de Bures sur Yvette, accueille 8 collégiens de l'Ormaille, en situation de polyhandicap. Ils sont encadrés par deux enseignantes, un ergothérapeute et deux éducateurs spécialisés. Elle met tout en œuvre pour offrir à chaque collégien un accompagnement individualisé et adapté à ses besoins spécifiques.

SON PROJET PÉDAGOGIQUE

Il s'articule autour de trois axes principaux:



- L'épanouissement personnel : nous visons à favoriser le développement de l'autonomie, de la confiance en soi et de l'estime de soi de chaque collégien.
- L'acquisition de savoirs et de compétences : nous proposons des apprentissages individualisés et diversifiés qui permettent à chaque collégien de progresser à son rythme.
- L'inclusion sociale : nous favorisons la participation des collégiens à la vie sociale et culturelle de leur environnement.

LE QUOTIDIEN DES COLLÉGIENS

Les journées à l'UEEP sont rythmées par des activités pédagogiques, thérapeutiques et éducatives. Les élèves bénéficient également de moments de détente et de loisirs. Notre objectif est de leur offrir un environnement bienveillant et stimulant qui favorise leur épanouissement et leur développement.

L'INCLUSION AU COLLÈGE VUE PAR LA FAMILLE BERROULA

Mon fils s'appelle Yanis, il a 13 ans. Il est accompagné à l'Ormaille depuis 5 ans.

C'est un adolescent plein de vie mais qui à cause de sa maladie et les interventions qu'il a subies, a besoin de beaucoup de rééducations, de kiné pour le soulager de ses douleurs. C'est aussi pour cela qu'il porte des attèles. Lui et moi avons confiance dans l'accompagnement des équipes, comme avec Karine, l'ergothérapeute avec qui nous prenons ensemble de plus des décisions.

Mais depuis que Yanis est deux jours par semaine à l'UEEP, il est encore plus heureux et encore plus enjoué! C'est bien simple, le jour de collège, il me demande de ne pas mettre les attèles et choisi avec soins sa tenue et ses baskets pour aller au collège et retrouver ses amis.

Il est toujours très impatient de les retrouver et de retrouver l'ambiance du collège. C'est un vrai encouragement pour moi et pour lui. Je le sens encore plus en phase avec son âge et intégré.

Je constate énormément de progrès depuis qu'il est à l'UEEP. Avec le programme qui a été fait par les enseignantes de l'unité, je peux suivre ses progrès aussi grâce à l'application sur sa tablette qu'il est content de me montrer et d'utiliser. Il fait même des concours de devoir avec sa petite sœur!

Je sens mon fils plus heureux, plus intégré et j'espère que cela va continuer! Ce serait mieux bien qu'il puisse y aller encore plus souvent!



LE VENDREDI 17 MAI, LA PREMIÈRE UNITÉ D'ENSEIGNEMENT EXTERNALISÉE POLYHANDICAP (UEEP) DE FRANCE A EU LA VISITE DE MADAME LA MINISTRE NICOLE BELLOUBET.

Au sein du collège La Guyonnerie et en partenariat avec l'établissement de Cesap, L'Ormaille, a été créée la toute première UEEP : unités d'enseignement pour les élèves polyhandicapés de France.

C'est cette unité qu'est venue visiter Nicole Belloubet, ministre de l'Éducation nationale rencontrant l'ensemble des acteurs de la communauté éducative et médico-sociale mais aussi les parents des jeunes de l'Ormaille.

L'équipe mixte composée de l'enseignante et des professionnels de Cesap a expliqué les trois axes pédagogiques de ce projet inédit :

L'ÉPANOUISSEMENT PERSONNEL :

car cette unité vise à favoriser le développement de l'autonomie, de la confiance en soi et de l'estime de soi de chaque collégien.

L'ACQUISITION DE SAVOIRS ET DE COMPÉTENCES :

des apprentissages individualisés et diversifiés qui permettent à chaque collégien de progresser à son rythme.

L'INCLUSION SOCIALE:

dans cet environnement, les jeunes en situation de handicap participent à la vie sociale et culturelle des collégiens de leur âge.

La scolarisation a un toujours été un point important pour Cesap.

Déjà, il y a 15 ans, quand Cesap a contribué au projet Polyscol en partenariat avec l'INSHEI,

des programmes adaptés de scolarisation dans les établissements de Cesap ont été mis en œuvre.

Aujourd'hui, Cesap est fière d'aller encore plus loin avec le soutien de l'éducation nationale et du conseil départementale de l'Essonne qui a financé des travaux d'accessibilité et d'adaptation des locaux.

Cesap signale la présence et l'appui toujours indéfectibles du Maire de Bures-sur-

Yvette, Jean-François Vigier.

Cette visite marque un moment important pour ce groupe de huit collégiens. Elle a été l'occasion de mettre en lumière et en valeur le travail remarquable de l'équipe, mais aussi de sensibiliser le jeune public.



Le mercredi 20 septembre s'est tenue la 2º édition de la journée *"ma santé au travail"* organisée par le pôle Grand Paris Sud.

Dans la continuité de 2019, les objectifs de cette 2e édition étaient :

- Faire connaître les dispositifs et leviers mis à disposition des professionnels
- Identifier les animateurs et référents QVT
- Permettre aux salariés d'être acteurs de leur qualité de vie au travail.



C'est en partageant ces préoccupations que l'ensemble des partenaires et intervenants ont répondu présent, permettant aux quelque 300 salariés du pôle de déambuler entre les différents stands et conférences.

Une pluralité de sujets autour de la QVT a été abordée : La prévention des troubles musculo-squelettiques avec les conseils de manipulation par des ergothérapeutes et des analyses de l'environnement professionnel avec la CRAMIF, La prévention des risques liés à la sédentarité, à la désinsertion professionnelle ou encore à l'exposition aux bruits intenses avec le service de santé au travail (ACMS) et le laboratoire COTRAL, la forme physique avec un atelier stretching et fitness et bien sûr le vélo à smoothie animé par une référente RH du pôle.





FORMER

CESAP FORMATION (cesap formation documentation ressources



Cesap Formation, Documentation, Ressources, est l'organisme de formation créé par l'association Cesap. Il entend continuer à développer une offre de formation créative essentielle à la pratique professionnelle, en lien avec les familles et soutenant la recherche utile à la qualité de vie des personnes polyhandicapées. C'est également un lieu ressource par ses publications et son centre de documentation.

+39,43% stagiaires (4 866 stagiaires)

+34.32% h/stagiaires (85 739h/stagiaires)

> +36.27% jours formations sur site (1 131 jours)

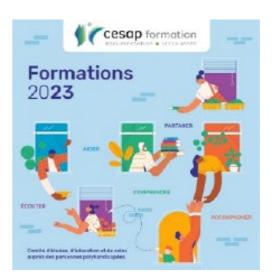
> > +10.45%

formations individuelles en interétablissements à Paris (74 jours)

100%

de réussite pour la formation Accompagnant Educatif et Social







Ses différentes activités, à l'adresse de l'ensemble des professionnels et des parents concernés par le polyhandicap, se déclinent en formations sur site sur l'ensemble du territoire français et en Europe (Suisse, Belgique et **Luxembourg)**, dans ses locaux à Paris, et sous forme de journées d'étude et de journées médicales, en présentiel et à distance. Ces missions sont étayées par celle du centre de documentation à travers la veille et la diffusion de l'information sur le polyhandicap.

Il reste attaché à la formation diplômante des accompagnants éducatifs et sociaux (AES), centrale dans l'accompagnement des personnes en situation de dépendance.

Soutenu par la CNSA, il porte avec la Croix-Rouge française un dispositif national ambitieux à destination des aidants de personnes polyhandicapées Aidforpoly.

En 2023, l'équipe de Cesap formation est animée par 10 permanents et 94 formateurs occasionnels. Une responsable de formation et une assistante administrative se sont jointes à l'équipe pour poursuivre le développement de l'activité et de la communication. La campagne de recrutement de formateurs se poursuit pour répondre à des demandes de formation croissantes.

L'objectif est de présenter une offre de formation attentive aux attentes du secteur et à l'évolution de la prise en compte des besoins et compétences des personnes polyhandicapées et de leurs parents.

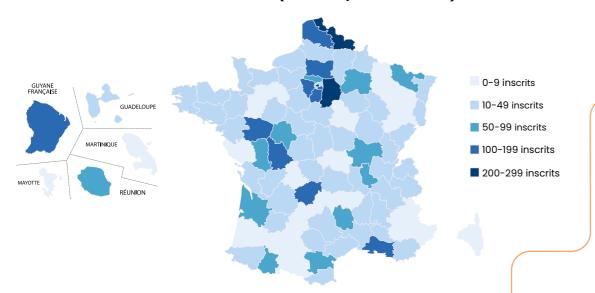
Cette dynamique s'est révélée efficace avec une reconnaissance d'expertise étayée sur un panel de formateurs éclectique et dont la pratique professionnelle répond à cette exigence d'excellence requise par les commanditaires.

Cette très bonne connaissance du polyhandicap est une marque de qualité toujours plus recherchée à travers la spécificité de l'accompagnement et du soin de ces personnes et l'attention aux fondamentaux imposée par la crise d'attractivité du secteur.

Pour les associations et hôpitaux attentifs à cet impératif, former les professionnels est un gage d'attractivité. L'accroissement de l'activité de Cesap Formation est le curseur de réponse à cette exigence de qualité, que vient renforcer le label QUALIOPI.

UNE COUVERTURE NATIONALE

CARTOGRAPHIE DES FORMATIONS INTRA 2023 (INSCRITS/DÉPARTEMENT)



LES JOURNÉES D'ÉTUDE

- Journée médicale « Soins palliatifs et polyhandicap »
- 24 mars 2023 à Paris et en visioconférence suivie d'un **replay** (130 participants)
- Journée d'étude « L'accompagnement au quotidien de la personne polyhandicapée. Du soin à l'activité »
- 6 octobre 2023 à Paris et en visioconférence suivie d'un **replay** (218 participants).





AIDFORPOLY | Un nouveau site pour Aidforpoly



Mise en ligne le 18 octobre 2023 d'une version augmentée du site Internet d'Aidforpoly avec une présentation du projet Aidforpoly, un outil d'inscription aux sessions et une version digitale des 13 thématiques conçues pour répondre aux besoins et aux interrogations des proches de personnes polyhandicapées. En savoir plus : https://aidforpoly.org/

Journée d'étude « la rencontre des aidants » (8 décembre 2023)

Cette rencontre a eu lieu le 8 décembre 2023, à Montrouge et en distanciel.



LES CHIFFRES ET LES TENDANCES DE LA FORMATION PRO CHEZ CESAP

LA FORMATION EN CHIFFRES

EN 2022

1448 stagiaires

111 000 heures de formations

80% des salariés ont bénéficié d'au moins une formation

1131 stagiaires

75 400

heures de formations

74%

des salariés ont bénéficié d'au moins une formation

COMBIEN EN 2023?

La formation professionnelle occupe une place déterminante en constituant un levier puissant au service des compétences des salariés, de l'amélioration des pratiques professionnelles et de la qualité de l'accompagnement des usagers et du travail.

En 2023, les collaborateurs de Cesap ont bénéficié de **68** formations diplômantes. Celles-ci comportaient notamment des DEAS (43 diplômes d'État d'accompagnement éducatif et social), des DEES (4 diplômes d'État d'éducateur spécialisé), 3 diplômes d'État de psychomotricien, un diplôme d'État de masseur kinésithérapeute et d'autres diplômes de niveau 2 (licence, maîtrise, master 1) préparant à l'accompagnement des personnes handicapées ainsi que des formations orientées management, organisation, finances, comptabilité...

Les formations non-diplômantes sont ciblées prioritairement sur la pratique professionnelle : handicaps physiques et sensoriels, accompagnement éducatif, aide sociale et relations avec les familles, trouble de la personnalité et du comportement. Elles visent également un développement des compétences en matière de RH, de gestion, de conduite de projet,

Nous avons également déployé des actions de formation de formateurs, afin de soutenir l'activité de Cesap formation, notre organisme de formation, et ainsi favoriser l'offre de formation au service des professionnels de Cesap et d'autres organisations, et plus généralement le transfert de compétences.

Nous avons poursuivi notre démarche de formation des éducateurs spécialisés (150 salariés formés sur 3 ans – 11 jours de formation par stagiaire) autour de la notion de la coordination du projet personnalisé et des techniques d'accompagnement de la personne polyhandicapée et poursuivi le déploiement de nombreuses actions transversales.

Cesap a investi plus de 1,8 M€ dans le développement des compétences de ses professionnels en 2023, soit plus de 4% de sa masse salariale brute.

DES NOUVEAUX OUTILS NUMÉRIQUES ZEENDOC



IMAGO

Pour que Cesap puisse répondre aux grands axes du chantier national «ESMS numérique», la solution IMAGO d'EVOLUCARE a été choisie en remplacement de la solution existante depuis 2016.

Le nouveau DUI permet aux établissements et services de Cesap d'améliorer la sécurité et la fiabilité des données personnelles des usagers, d'améliorer l'ergonomie

d'utilisation pour les professionnels et de développer dans un futur proche l'interopérabilité avec le secteur sanitaire et les partenaires externes.

Le plan de déploiement du logiciel IMAGO a débuté en 2022 par la formation des utilisateurs médecins, des IDE et des secrétaires (phase 1 – juin 2022) puis des rééducateurs, des éducateurs spécialisés et de référents accompagnants AMP-AES et AS (phase 2 – septembre 2022).

Cesap a profité de la nécessité de former les équipes professionnelles à ce nouvel outil pour créer des groupes de travail représentatifs afin de recueillir les besoins, définir les modalités de formation les plus adaptées et également, travailler sur les bonnes pratiques professionnelles notamment en ce qui concerne le circuit du médicament, les transmissions et transmissions ciblées. Cesap, conscient de l'importance de ces formations a mis en place des temps de Webinaire afin de former en continu les professionnels et faciliter leur autonomie.

Pôles Oise et Ouest-En-Seine:

FORMATION DES PROFESSIONNELS

Le monde médico-social est de plus en plus numérique, concerné lui aussi par le grand chantier que l'Etat a lancé pour digitaliser, par exemple, la fonction achat. La formation dans l'emploi, pour évoluer avec son poste de travail lorsque l'environnement change, ou pour accompagner le passage sur des outils plus performants et facilitant pour le quotidien des équipes est une priorité chez Cesap.

C'est là qu'intervient le projet Zeendoc.

Depuis plusieurs mois, des comptables, des secrétaires, des directeurs et parfois des chefs de services, ont vécu une réelle transformation de ce processus achat, en lien avec le projet d'installation du logiciel Zeendoc, qui permet une centralisation et une digitalisation de tout le processus de facturation, du devis, ou contrat à la validation du paiement.

La phase de test que j'ai pilotée, à laquelle se sont prêtées les équipes a permis d'identifier et de révéler les écarts entre la théorie du projet élaboré et la pratique dans le fonctionnement quotidien au sein des établissements.

Samir CHOUIT Contrôleur de gestion Le pôle Oise a été le premier à utiliser cette solution.

Le projet, qui avait démarré en 2022, a donc été repensé pour devenir plus efficient et pour s'adapter au réel du terrain.

Plusieurs phases de test ont été nécessaires pour assouplir et simplifier l'utilisation de Zeendoc et caler le nouveau processus. Avec cette base solide, Zeendoc s'est répandu à l'ensemble du pôle Oise, puis dans un second temps au pôle COS, via le CAMSP, à la PCO et la PDAP, ainsi qu'aux Cerisiers.

A chaque déploiement, une formation est dispensée aux équipes, dont l'objectifs reste d'affiner et de caler au mieux le processus à leurs besoin et spécifications locales. Cette méthode dite d'intelligence collective, illustre bien chez Cesap la coopération existant entre l'équipe support associative et les établissements et services.

La phase 3 a priorisé en 2023 la partie dédiée au projet personnalisé de la personne accompagnée, ainsi qu'à la réalisation des prérequis nécessaires pour mettre en œuvre les services socles d'ESMS Numérique.

un groupe de travail a été mené en concertation avec le siège afin de créer une trame Cesap type du PP, qui reprend l'ensemble des domaines de vie de la personne accompagnée, ses différents besoins et les axes d'accompagnement à proposer. Cette trame co-construite est inté-

grée dans Imago.

POUR LE PROJET PERSONNALISÉ (PP),

En lien avec le contrôleur de gestion , un fichier automatisant le traitement des données extraites du DUI (suivi des présences, des absences par nature et des facturations des forfaits journaliers pour les jeunes âgés de 20 ans et plus a vu le jour).

Enfin, un Groupe transversal a permis d'homogénéiser le calcul et le recueil des activités en SESSAD, dans le respect des bonnes pratiques conformes au guide de la CNSA.



Pour répondre au prérequis des service socles d'ESMS Numérique, Cesap a entreprit la création et la validation de l'ensemble des Identité nationale de santé (INS) des personnes qu'il accompagne. Un vaste projet a été mené en lien avec le contrôleur de gestion et les professionnels de terrain en charge des admissions dans les établissements Cesap. Une sensibilisation à l'identito-vigilance a été menée en parallèle pour permettre de répondre correctement à cette obligation légale.

L'enjeu de l'année 2024 sera de poursuivre les formations de l'ensemble des accompagnants éducatifs (AMP/AES et ASDE nombreux et régulièrement concernés par le turn-over) afin de renforcer les bonnes pratiques concernant les transmissions quotidiennes (module « journal de bord ») et de déployer la MSS.

LA MESSAGERIE DE SANTÉ SÉCURISÉE (MSS) est une fonctionnalité technique permise par Imago. La formation et son utilisation d'abord concerner les médecins permettant une fluidité dans le suivi des prescriptions, mais suivra une interopérabilité possible entre Cesap et les pharmacies, pour la commande des médicaments. Dans tous les cas, les établissements de Cesap utiliseront cette messagerie qui sécurise, fiabilise et fluidifie les processus.

L'INTÉGRATION DU DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ, la volonté de Cesap est également de favoriser le travail en concertation continue avec les familles, en permettant la transmission des informations directement dans « Mon espace Santé ».





S'INFORMER DES NOUVELLES ÉTUDES ET RECHERCHES

Mise en avant du CERE

ACTIVITÉ DU CERE ET DU COMEX

En 2023, le CERE (Conseil des Etudes, Recherches et Evaluation) s'est réuni 2 fois et a poursuivi ses nombreuses missions.

Il s'agit tout d'abord de la promotion de la recherche sur le polyhandicap. Ainsi des chercheurs ont présenté lors des différentes réunions, leurs travaux tels que :

« POLYORDINAIRE »

un projet de recherche participatif sur le fonctionnement au quotidien des familles dont l'un des membres est polyhandicapé » par Mme WYNANCE (chercheuse INSERM, CERMES 3) et Mme RIGAULT (médiatrice, Atelier des Jours à Venir)

« OBSERVER LES INITIATIVES DES ÉLÈVES AVEC POLYHANDICAP, UNE APPROCHE CLINIQUE DES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE »

thèse de Mme ATLAN, docteur en psychologie (INSEI)

« MODÉLISATION D'UN DISPOSITIF DE COORDINATION RENFORCÉ POUR SOUTENIR LA CONTINUITÉ DU PARCOURS DE VIE DES PERSONNES AVEC UN SYNDROME DE PRADER WILLI »

recherche-action COORD+PRADER menée par Mme ALASIMONE chargée de recherches à l'ERHR lle de France





Par ailleurs, après plusieurs années de travail, la phase test des **Grilles d'Analyse des Méthodes d'Accompagnement de la Personne Polyhandicapée, GAMAPP**, a débuté en mars 2023 dans les établissements CESAP et mai 2023 dans les structures externes. L'analyse des résultats est en cours et se poursuit sur 2024.

Enfin, le CERE a dans ses missions, la réflexion et la formulation d'avis sur diverses questions éthiques :

UN GROUPE DE TRAVAIL a rédigé un texte portant sur la fin de vie des personnes polyhandicapées où sont rassemblées des analyses et propositions, portant sur les aspects spécifiques liés au polyhandicap. Il a été adressé aux instances politiques.

LA PREMIÈRE CHARTE ETHIQUE DE CESAP a été élaborée pour être diffusée à toutes les personnes, professionnelles ou non, intervenant au sein de l'association de près ou de loin. Elle fixe les règles de bonne conduite partagées par tous.

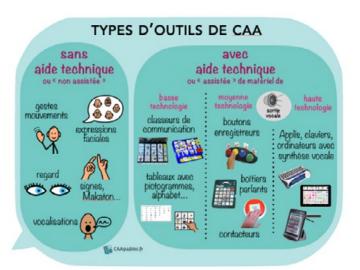


PROJET AACTA
- LA CAA CHEZ CESAP

___ Pôle Seine-et-Marne

La communication alternative et améliorée (CAA) regroupe un ensemble d'outils et de stratégies visant à remplacer ou soutenir le langage oral. Elle recouvre tous les moyens humains et matériels permettant de communiquer autrement ou mieux qu'avec les modes habituels ou naturels, si ces derniers sont altérés ou absents.

Elisabeth Cataix-Nègre, 2017





En 2022, Cesap a répondu à l'appel à projet national de la CNSA, pour devenir l'une des six plateformes régionales de prêts de matériel de CAA existant à ce jour en France. La plateforme AACTA portée par Cesap est implantée en Seine et Marne, mais couvre grâce à un réseau de référents CAA, l'ensemble du territoire d'île-de-France.

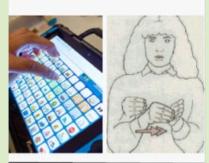
Pour favoriser l'auto-détermination des personnes accompagnées, Cesap s'est engagé dès 2022, dans une démarche de sensibilisation à la CAA dans ses établissements enfants et adultes afin de mobiliser et de soutenir durablement l'ensemble des professionnels dans cette pratique. Pour soutenir cette démarche, Cesap a lié un partenariat avec ISAAC Francophone. L'association a sensibilisé 120 professionnels de Cesap sur deux jours entre Novembre 2022 et juin 2023 à la CAA. Cette sensibilisation a permis de voir ou de revoir les fondamentaux de la CAA, de prendre conscience de l'importance de ce savoir-faire pour accompagner l'autodétermination des personnes, et d'adopter un langage commun.

Afin de déployer le projet CAA dans sa globalité pour les 36 ESMS de Cesap et d'assurer le pilotage opérationnel de la plateforme AACTA, Cesap crée en septembre 2023 le poste de Chargé de mission CAA.

DÉBUT D'ANNÉE 2023

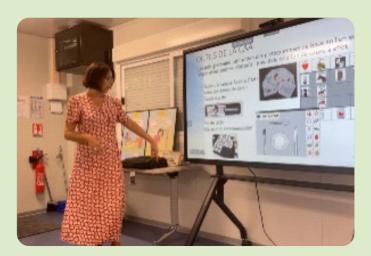
- Déploiement projet AACTA porté par le pole 77
- Création du COPIL AACTA
- Lancement de la sensibilisation CAA
- Création du COPIL CAA Cesap
- Lancement de l'état des lieux CAA via un questionnaire
- Création du COPROJ CAA constitué de 56 référents CAA

"Parce que la communication est un droit fondamental Parce que communiquer c'est exister"



Le Cesap vous propose sa plateforme d'aides techniques à la Communication Alternative Améliorée (CAA)







Je ne connaissais pas la CAA, cela m'apporte de nouvelles perspectives et me donne envie d'en savoir plus.

Une éducatrice





EN COURS D'ANNÉE 2023

- Février 2023 : Participation de l'EAAP Loupière au Tobii Tour avec Tobii Dynavox
- 14 Juin : Acquisition de 4 tablettes à commande oculaire dans le cadre du projet AACTA
- 22 au 23 juin 2023 : Formation CAA avec Sandrine Eifferman
- 120 professionnels de Cesap formés à la CAA
- Campagne de communication AACTA avec la création d'une affiche et d'une adresse mail











FIN D'ANNÉE 2023

- En Novembre : Une cession de formation sur les tablettes à commande oculaire avec CENOMY pour les référents CAA
- En Décembre : Recrutement de Sabine Dos Santos chargée de mission CAA
- Suite de l'état des lieux

Les tablettes à commande oculaire sont des outils que je ne connaissais pas. C'est impressionnant ce que l'on peut faire avec. J'ai trop envie de le proposer à un jeune que j'accompagne et qui communique avec ses yeux.

Une éducatrice

LE PROJET «PORTE DE CLIGNANCOURT»: CONCEPTION, INNOVATION, IMPLICATION

. Pôle Grand-Paris-Nord

L'année 2023 marque une nouvelle étape pour le projet « Porte de Clignancourt », qui prévoit le regroupement des établissements et services du 75 et du 93. Une journée de travail pour l'ensemble des professionnels du Pôle Grand Paris Nord s'est tenue en mars, pour lancer une démarche conjointe sur les trois sites, de réécriture des projets d'établissements.

C'est bien entendu le préalable : dans quelle direction ces trois équipes veulent-elles aller ensemble ?

Dans cette projection, s'intègre le projet de rapprochement des établissements de La Colline et du Cap Vert, qui ont vocation à s'installer dans des nouveaux locaux de la Porte de Clignancourt. L'Association, qui a réalisé l'acquisition d'un bâtiment de 3000m2 en décembre 2022, a souhaité dépasser les difficultés majeures liées aux locaux actuels de La Colline (inadaptation, défaut de maintenances, fuites récurrentes, défaut d'hygiène) et du Cap Vert (exiguïté ne permettant ni le déploiement des activités souhaitées par les équipes, ni l'accueil de grands adolescents). Le déménagement est prévu pour septembre 2025.

Comme tout projet, celui-ci s'inscrit dans la transformation de l'offre de service, conduite par l'ARS d'Ile de France, et structure le travail des équipes pour les trois ans qui viennent. Car ce projet comporte plusieurs dimensions :

- OCONCERTATION DE L'ENSEMBLE DU PERSONNEL SUR LE PROJET ARCHITECTURAL
- RÉÉCRITURE DES PROJETS DES ÉTABLISSEMENTS
- ÉVOLUTION DES ORGANISATIONS VERS UN FONCTIONNEMENT EN PLATEFORME DE SERVICES COORDONNÉS EN INTÉGRANT LE DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE COMPLÉMENTAIRE: des places d'internat (répit, accueil temporaire et séquentiel), pour des jeunes adultes (travail sur la transition entre l'enfance et l'âge adulte), élargissant l'amplitude des journées d'ouverture (passage à 365 jours par an pour une partie des places autorisées).
- PRÉPARATION DU DÉMÉNAGEMENT ET DU RAPPROCHEMENT DES DEUX ÉQUIPES

QUELLE EST VOTRE MOTIVATION À ANIMER DES CONCERTATIONS DU PERSONNEL ?



La motivation première est de comprendre les données du programme et de répondre au plus près des besoins du personnel. Cela nous permet d'appréhender les problématiques que rencontrent les enfants dans leur relation à l'espace.

La concertation est un moment d'échange très riche qui permet de recueillir des informations, de proposer des aménagements et d'exposer la démarche de conception. Nous pensons que cela permet de changer la relation concepteur/utilisateur. L'architecte est nommé et la relation devient une relation de personne à personne. L'écoute est au cœur de notre démarche, et la concertation permet de mettre en pratique cette démarche

QUELLES SONT LES DIFFICULTÉS QUE VOUS RENCONTREZ LORS DE CETTE CONCERTATION?

La plus grande difficulté est notre outil de communication, le dessin et la deuxième difficulté c'est la représentation de l'espace (80m2 c'est grand comment ?). C'est l'une des raisons pour lesquelles nous commençons par travailler sur les espaces existants. Cela permet de prendre conscience de l'échelle des espaces et de comprendre le mode de représentation.

VOUS ÉVOQUEZ L'UNE DES RAISONS DE COMMENCER PAR TRAVAILLER SUR L'EXISTANT, QUELLES SONT LES AUTRES RAISONS ?

Pour comprendre les besoins, nous avons besoin que le personnel nous expose ce qui est « bien » et intéressant dans l'espace dans lequel il travaille et ce qui pose problème. C'est en échangeant sur notre perception de l'espace que nous pourrons nous comprendre et proposer des espaces adaptés aux besoins de chacun.

DANS QUEL TEMPS LA CONCERTATION DOIT-ELLE SE PASSER?

La concertation, pour être complète, doit commencer avant la conception au moment de la programmation et se prolonger tout au long de la conception et du chantier. Nous devons pouvoir changer nos plans jusqu'à la réalisation, en chantier, sans que cela ne représente de coût supplémentaire, et être capable de changer nos plans, de motiver les équipes à ne pas figer les espaces.

C'est un engagement très fort de la maîtrise d'ouvrage en temps passé à la concertation et en écoute du personnel.

Fabrice Antore, Architecte





L'AUTO-ÉVALUATION ET L'ACCOMPAGNÉ TRACEUR POLYHANDICAPÉ

Le Pôle Oise dans la démarche d'évaluation :

Pour aborder les premières évaluations de l'année 2024, Cesap a pu compter sur la structuration de sa démarche qualité et sur la compétence de son équipe de responsables qualité dans les pôles et au siège associatif.

Après avoir sélectionné le cabinet 4AS pour réaliser les futures évaluations, le pôle Oise a souhaité tester la méthodologie envisagée par Cesap, pour se préparer aux évaluations HAS. C'est ainsi que cette lère expérience d'auto-évaluation a eu lieu entre octobre et novembre 2023.

Les auto-évaluations pour préparer les évaluations HAS chez Cesap C'est quoi ?

L'ÉVALUATION c'est le dispositif qui remplace l'évaluation externe tous les 5 ans selon un référentiel unique créé par la Haute Autorité de Santé.

Le principe : des évaluateurs externes accrédités viennent vérifier l'adéquation entre l'accompagnement assuré sur le terrain, le service et les attentes des usagers. L'AUTO-ÉVALUATION c'est la préparation à l'évaluation ; elle n'est pas obligatoire mais fortement recommandée, pour aborder l'évaluation sereinement et dans de bonnes conditions pour tous.

Pourquoi réaliser les auto-évaluations?

Ce temps de préparation permet aux équipes professionnelles de comprendre le manuel d'évaluation, permet de réfléchir aux attendus, de recenser les éléments de preuve et de valoriser les actions remarquables. Dans un second temps, les actions à mettre en place sont identifiées et intégreront un plan d'action, ce qui démontre la dynamique de la démarche.

Quel est le planning prévu?

- Les ARS ont communiqué les dates arrêtées pour les 29 structures de Cesap à évaluer.
- 13 structures passent leur évaluation en 2024, 10 en 2025, 3 en 2026, et enfin 3 en 2027.
- Les lères à passer en mars 2024, ont été les structures du pôle Oise.
- La visite a duré 6 jours sur l'ensemble du pôle.

Quand et comment sont connus les résultats?

Un délai maximum de 3 mois après la fin de la visite est fixé pour obtenir le rapport final.

Les résultats sont exprimés sous forme d'une cotation permettant de se situer, à partir : des entretiens, des éléments de preuve fournis par la structure et des observations réalisées par les évaluateurs.

Une réunion plénière en fin de visite est prévue, afin de partager les constats et les résultats en lien avec l'organisme évaluateur.



FOCUS SUR L'AUTO-ÉVALUATION

Qu'est-ce que vous a apporté cette phase d'auto-évaluation?

L'auto-évaluation a permis de travailler en transversalité et en équipe pluridisciplinaire. Le nouveau référentiel de l'HAS m'était déjà connu mais l'autoévaluation permet de réellement se l'approprier et de se fixer des priorités dans le suivi du plan d'amélioration continue de la qualité. Le partage de la méthodologie et des outils avec l'ensemble de la « Team Qualité » de Cesap entre dans une dynamique d'harmonisation des pratiques. Cette phase d'auto-évaluation va également permettre d'aborder la future évaluation plus sereinement en ayant déjà pu identifier les points forts et les axes d'amélioration.

Christophe WARGNIER Responsable qualité du pôle Oise Cette phase d'auto-évaluation m'a permis de mieux appréhender l'évaluation réelle et d'identifier en amont des actions correctives en lien avec les 18 critères impératifs. Je pense que cette démarche permet aussi d'apporter du sens et une plus-value dans notre pratique professionnelle en s'appuyant sur nos observations croisées.

Pour ma part, j'ai également apprécié travailler en transversalité avec d'autres acteurs du pôle Oise et être de nouveau sensibilisé aux outils de la loi 2002-2.

Maxime LE BOZEC Responsable du DASMO



ÊTRE « ACCOMPAGNÉ TRACEUR » CHEZ CESAP

Un travail spécifique a été mené pour faciliter l'évaluation HAS auprès des personnes accompagnées. Un constat s'est imposé chez Cesap : La méthode dite de «l'accompagné traceur» prévue par l'HAS ne convient pas au public polyhandicapé. Une adaptation est donc indispensable afin de faciliter la compréhension et l'expression des personnes accompagnées par Cesap.

L'accompagnée traceur s'aide de la CAA

En lien étroit avec la responsable qualité et la chargée de CAA, une démarche propre à Cesap s'est donc mise en place. La volonté était de créer des outils en FALC, d'adapter le questionnaire, pour une demande de consentement éclairé. A la suite de la création de ces documents, d'autres moyens spécifiques sont venus soutenir l'expression de la personne, comme un tableau de langage assisté.

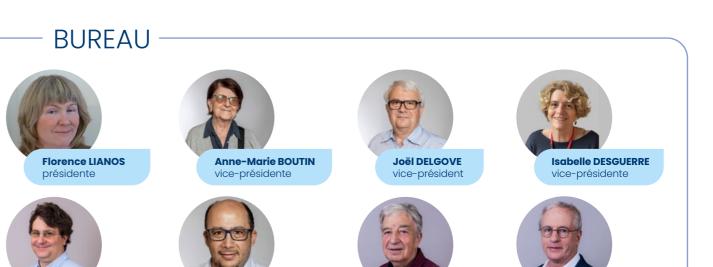
Une fois les outils de la démarche créés la phase d'appropriation par les équipes de proximité et pour la personne accompagnée reste indispensable. Pour cela, des tests en situation réelle ont été organisés.





GOUVERNANCE — ET ORGANISATION

48



Pierre MARCENAC

trésorier

Michel JACOB

trésorier adjoint

L'ÉQUIPE DE DIRECTION GÉNÉRALE

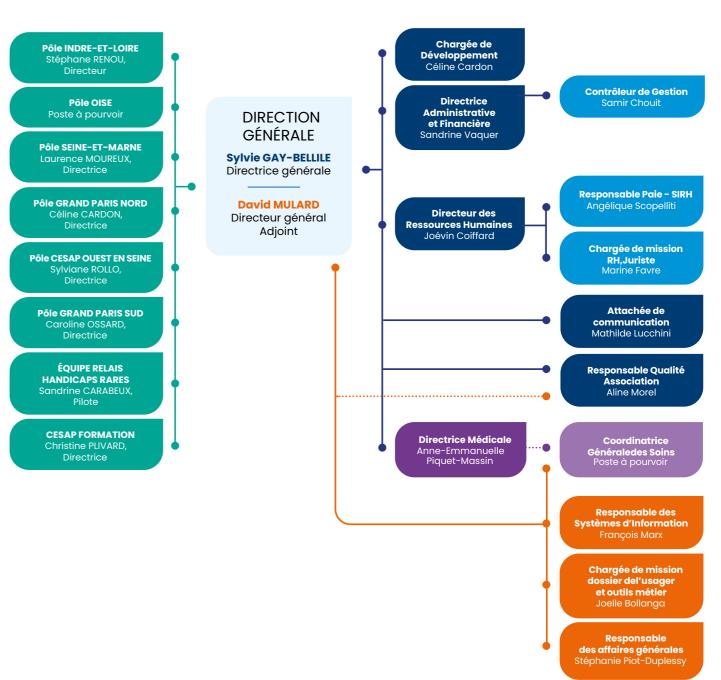
Brahim El Farhane

secrétaire général-

adjoint

Jean-François DAGOIS

secrétaire général



LES FAMILLES

Les familles jouent un rôle déterminant pour co-construire avec les professionnels les parcours de vie des personnes accompagnées et leurs attentes influencent les orientations stratégiques de l'Association au bénéfice de tous.

C'est en cela que le Conseil de Vie Sociale est un enjeu important pour Cesap. Les CVS sont des temps d'échanges qui réunissent les professionnels, les familles et les personnes accompagnées et qui se tiennent trois fois par an.

L'année dernière, la volonté de Cesap était de donner une nouvelle impulsion à cette dynamique collective utile à tous après les années Covid.

Pour concrétiser cette volonté, un grand travail d'étude a été mené par Brahim El FARHANE, administrateur de Cesap, pour améliorer l'accompagnement de proximité des représentants des familles dans les CVS.

A la suite de cette étude, trois axes se sont détachées pour développer et améliorer les CVS, leurs contenus et leurs participations par les parties prenantes :

UN AXE DOCUMENTATION ET QUALITÉ

UN AXE FORMATION

UN AXE ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ

Ces trois axes ont donc été travaillées par les pôles cette année avec :

- La création de document de communication autour du CVS ont vu le jour afin d'expliquer le fonctionnement des CVS, les élections et les rôles des membres du CVS.
- L'Organisation de formation dispensée par M EL-FARHANE pour les nouveaux membres des CVS.
- L'Organisation de moment de recueil des besoins par les familles
- L'utilisation de la CAA

Le résultat est là ! la présence des familles dans les CVS augmente. Au Poujal, lors du dernier CVS, 57% des familles étaient réunies.



GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022		
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	109 015 025	103 614 815		
Ventes de Biens et Services	3 485 390	3 155 448		
Dotations et produits de tarification	99 570 135	95 293 789		
Ressources liées à la générosité du public	33 954	72 881		
Reprises sur amortissements et provisions	5 076 040	4 465 581		
Autres produits	849 505	627 116		
CHARGES D'EXPLOITATION (II)	109 853 550	103 957 263		
Autres achats et charges externes	26 597 417	23 730 001		
Impôts, taxes et versements assimilés	6 518 870	6 013 156		
Charges de personnel	61 740 122	57 769 169		
Dotations aux amortissements et provisions	14 944 926	16 392 720		
Autres charges	52 215	52 217		
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-838 525	-342 448		
PRODUITS FINANCIERS (III)	943 014	81 407		
CHARGES FINANCIERES (IV)	35 643	38 780		
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	907 371	42 627		
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	1147 675	1 282 072		
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	1 171 819	717 229		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V- VI)	-24 144	564 843		
RESULTAT CREDITEUR = Excédent	44 702	265 022		

52

La mise en place de la fonction support RAF dans les pôles à été l'opportunité de travailler sur l'harmonisation des pratiques des établissements dans une démarche continue d'amélioration de la qualité appliquée en matière budgétaire et comptable.

Des ateliers et des sessions de formations/actions ont été organisés régulièrement au cours de l'année 2023, par la Directrice Administrative et Financière et le contrôleur de gestion avec l'ensemble des professionnels de la filière comptable. Les intentions et objectifs 2023 portaient sur :

- Rendre plus efficient le Système d'information Comptable et Financier par l'utilisation des fonctionnalités d'EIG (logiciel comptable, budgétaire et paye) en lieu et place de tableurs Excel (saisie dans EIG des Plans Pluriannuels d'investissement et du budget)
- Développer les outils de contrôle de gestion en investissant sur l'outil d'extraction de données d'EIG «My Report» (contrôle budgétaire mensuel des salaires, tableaux de bord d'indicateurs RH mensuels diffusés aux directions d'établissements, dossier de clôture et budgétaire commun)
- Harmoniser les durées d'amortissement des immobilisations et effectuer les retraitements nécessaires

Ces travaux se poursuivront en 2024 et porteront notamment sur la mise en place du suivi budgétaire et les grands indicateurs du bilan financier.

Les produits d'exploitation (109 M€ ; +6M€) :

Les produits sont composés de la dotation ARS et du Conseil Départemental ainsi que des forfaits journaliers et du chiffre d'affaires réalisé par CESAP Formation. Ces produits sont en augmentation de 5,21% en raison du taux d'actualisation de la Dotation Globale de Financement, des Crédits Non Reconductibles perçus et de l'évolution du chiffre d'affaires de CESAP Formation. Les fonds dédiés ont été utilisés pour financer les projets d'investissement de rénovation du bâti des établissements CESAP (projet Launay, CAMSP/PCO/PDAP de Boulogne)

Les charges de personnel (61,7 M€ ; +4,0 M€) :

Leur évolution est liée à la création d'emploi et à l'application en année pleine du Ségur/Laforcade.



Les produits financiers :

Les produits financiers générés par les placements sont en lien avec les projets immobiliers et de travaux nécessitant des emprunts. Ces produits ont pour vocation de réduire la charge financière des emprunts en cours pour les établissements de Cesap.

Les charges exceptionnelles :

Les dotations aux provisions exceptionnelles traduisent avec l'abandon de la comptabilisation des amortissements dérogatoires, qui n'auraient pas fait l'objet d'un suivi assez régulier et ont subi une perte d'information.

PÔLES, ÉTABLISSEMENTS, SERVICES ET DISPOSITIFS

PÔLE INDRE-ET-LOIRE

• EEAP et MAS de Château de Launay

37380 REUGNY Tél : 02 47 29 88 40

SESSAD

8 bis rue Daniel Mayer 37100 TOURS Tel: 02 45 34 23 79

PÔLE OISE

Tel: 03 64 20 20 00

• MAS - EEAP- DASMO La Claire Montagne 54 rue de Fav

60600 CLERMONT DE L'OISE

• EEAP/ Externat Le Moulin de Saint Blaise

324 rue du Moulin de Saint Blaise 60400 NOYON

• EEAP/ Externat des Sables

13 bis rue Victor Hugo 60600 CLERMONT DE L'OISE

• SESSAD 60 Les Colibris

13 bis rue Victor Hugo 60600 CLERMONT DE L'OISE

MAS Saint Roman

1 bis rue de chantilly 60270 GOUVIEUX

PÔLE GRAND PARIS NORD

• EEAP - SESSAD La Colline

76-82 rue Pixérécourt 75020 Paris Tel : 01 40 33 84 40

• EEAP - SESSAD Le Cap Vert

1 à 7 Allée de Bragance 93320 LES-PAVILLIONS-SOUS-BOIS Tél : 01 41 55 19 19

• SESSAD Des Feuillantines

30 rue Haute 95170 DEUIL-LA-BARRE Tel : 01 34 50 12 12

PÔLE SEINE-ET-MARNE

• EEAP - SESSAD La Loupière

Chemin du Canal CS 70658 77334 MEAUX Cedex Tel : 01 60 25 31 77

• MAS La Clé des Champs

Rue des Marguerites 77420 CHAMPS-SUR-MARNE

Tel: 01 60 37 71 70

PÔLE CESAP OUEST EN SEINE

• EEAP - CAFS

Les Heures Claires 2 chemin du Galicet 78840 FRENEUSE Tel: 01 30 63 24 00

• SESSAD Graine d'Étoile

30 rue de la Ceinture 78000 VERSAILLES Tel : 01 39 53 34 96

• CAMSP de Châtillon-Montrouge

22 boulevard de Stalingrad 92320 CHATILLON Tel : 01 55 58 10 40

● CAMSP- PDAP - PCO94 Antenne BOULOGNE

32-35 rue de bellevue 92100 BOULOGNE Tel : 01 41 10 07 25

• CAMSP - PDAP Antenne Les Loupiaux

45 avenue de la Division Leclerc 92290 CHATENEAY-MALABRY Tel : 01 80 87 84 40

• EEAP Les Cerisiers

29 rue du Docteur Guionis 92500 RUEIL MALMAISON Tel : 01 41 39 91 50

• SESSAD- PCPE Les Cerisiers

73 rue Henri Barbusse 92000 NANTERRE Tel : 01 55 17 37 10

PÔLE GRAND PARIS SUD

• EEAP - PCPE L'Ormaille

1 rue de la Fontaine St Mathieu 91440 BURES-SUR-YVETTE Tel : 01 69 07 52 58

Tel: 01 81 87 10 27

• PCPE 91 Nord Essonne

1 rue de la Fontaine Saint-Mathieu 91440 BURES-SUR-YVETTE Tel : 01 81 87 10 27

• SESSAD Les Petits Explorateurs

17 B boulevard Aguado 91000 EVRY Tel : 01 64 97 94 00

• SESSAD - CAFS Le Carrousel

7 villa Montgolfier 94410 SAINT-MAURICE Tel: 01 49 76 16 30

MAS la Cornille

20 rue Pierre Bigle 94320 THIAIS Tel : 01 46 81 00 26

• EEAP Le Poujal

14 rue Marcel Berry 94320 THIAIS Tel : 01 47 18 34 00

ÉQUIPE RELAIS HANDICAPS RARES

22 boulevard de Stalingrad 92320 CHATILLON Tel : 01 42 31 07 85

et

58 rue du Professeur GOSSET 75018 Paris. Tel : 01 42 31 07 85

CESAP FORMATION / DOCUMENTATION / RESSOURCES

62 rue de la Glacière 75013 Paris Tel : 01 53 20 68 58

PARTENARIATS ET COOPÉRATIONS

Cesap entretient de nombreux partenariats et coopérations tant au niveau national que local, avec des entités publiques, des organisations professionnelles, des partenaires privés, des associations ou des fondations.

Les liens avec ces entités ont toujours eu pour objectif principal de faire avancer la cause du polyhandicap et, plus récemment, du handicap rare et complexe, mais aussi, du dépistage et de l'accompagnement précoce.

Ils débouchent sur des partenariats ou des collaborations, qui nourrissent, et parfois même conditionnent, des projets et des actions qui améliorent la qualité de vie, la qualité d'accueil et aussi le choix du parcours de vie des personnes et de leurs aidants, mélangeant inclusion et accompagnement intensif et soutenu.

SERVICES PUBLICS ET ASSOCIATIONS MEMBRES DE DROIT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CESAP D'ADMINISTRATION DE CESAP



ASSOCIATIONS OU INSTANCES PROFESSIONNELLES NATIONALES AUXQUELLES CESAP ADHÈRE OU PARTICIPE





































56

GLOSSAIRE

PRINCIPAUX SIGLES UTILISÉS DANS CE DOCUMENT :

AES | Accompagnants éducatifs et sociaux

AMI | Appel à Manifestation d'intérêt

ARS | Agences régionales de Santé

CAA | Communication Alternative et Améliorée

CAFS | Centre d'accueil familial spécialisé

CAMSP | Centre d'action médico-sociale précoce

CEPOM | Contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens

CVS | Conseil de la vie sociale

DAME | Dispositif d'accompagnement médico-éducatif

DASMO | Dispositif d'accompagnement et de soins en milieu ordinaire

DUI | Dossier de l'usager informatisé

EEAP | Établissement pour enfants et adolescents

EMAS | Équipe mobile d'appui médico-social à la scolarisation

EME | Établissement médico-éducatif (externat / semo-internat)

ERHR | Equipe Relais Handicaps Rares

FALC | Facile à lire et à comprendre

HAD | Hospitalisation à domicile

HAS | Haute autorité de santé

IME | Institut médico-éducatif

ITEP | Institut thérapeuthique éducatif et pédagogique

MAS | Maison d'accueil spécialisée

MDPH | Maison départementale pour le handicap

NAO | Négociations annuelles obligatoires

PCPE | Pôle de compétences et de prestations externalisées : dispositif souple et innovant qui permet d'apporter une réponse individualisée ajustée aux besoins les plus complexes

PCO | Plateforme de coordination et d'orientation

PDAP | Plateforme de diagnostic autisme de proximité

QVT | Qualité de vie au travail

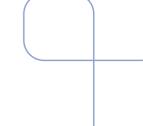
SESSAD | Service d'éducation spéciale et de soins à domicile

TED | Troubles envahissants du développement

TND | Trouble du neurodéveloppement

TSA | Troubles du spectre autistique

UEEP | Unité d'enseignement pour élèves polyhandicapés



Crédits photos : Bertrand Desprez

Conception et réalisation : Cesap

Graphisme: Laure Scheffel

Impression: Veoprint

Document imprimé sur papier FSC



Cesap · Association reconnue d'utilité publique 62, rue de la Glacière 75013 Paris

Contact: contact@cesap.asso.fr www.cesap.asso.fr